

1. PREAMBULE

Les présentes conditions générales (ci-après désignées par « *Conditions Générales* » ou « *CG* ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société SORABOX (ci-après désigné par « *SORABOX* » ou « *le Prestataire* ») fournit au Client son service de stockage de fichiers informatiques « SRXBACKUP » (ci-après désigné par « *le Service* ») accessible sur son site Internet www.sorabox.com.

Le Service est édité et exploité par la société SORABOX, Société à Responsabilité Limitée au capital de 15.000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro B 453 479 362, dont le siège social est situé 6-8 Rue diamant – 33185 Le Haillan.

SORABOX est une société de services informatiques spécialisée dans la fourniture de services permettant notamment d'effectuer des sauvegardes à distance de fichiers, de manière chiffrée et de les stocker sur les serveurs de SORABOX. Les serveurs de SORABOX sont hébergés dans deux centres d'hébergement de l'entreprise OVH, situés en région parisienne.

Vous pouvez prendre contact avec SORABOX soit en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : contact@SORABOX.com soit par télécopie au 05 56 55 04 92.

2. DEFINITIONS

« **Abonné** »/« **Client** » : désigne toute personne physique ou morale ayant souhaité souscrire au Service.

« **Bande passante** » : désigne la capacité de transmission de données entre le serveur SORABOX et le Poste de Travail ou le serveur du Client sur le réseau Internet, généralement spécifiée en nombre de bits par seconde et dont le niveau est déterminée par le fournisseur d'hébergement du serveur SORABOX.

« **Trafic** » : désigne la quantité de données effectivement transmises entre le serveur SORABOX et le Poste de Travail ou le serveur du Client.

« **Chiffrement** » (aussi appelé cryptage): désigne le procédé grâce auquel il est possible de rendre la compréhension d'un fichier informatique impossible à toute personne ne disposant pas de la clé de (dé)chiffrement de 256 bits pour la version PC et 128 bits pour la version MAC OS X, proposé par SORABOX.

« **Code PIN de cryptage** » désigne le paramètre utilisé en entrée d'une opération cryptographique (chiffrement et déchiffrement). Est aussi appelé Clé de (dé)chiffrement ou « Clé (dé)cryptage ».

« **Formulaire d'inscription** » : désigne le formulaire d'inscription au Service SRXBACKUP

« **Identifiant** » : désigne le couple nom de compte ou d'utilisateur / mot de passe permettant au client de s'identifier sur les serveurs de stockage de SORABOX.

« **Logiciel SRXBACKUP** » : désigne le logiciel (dit Client, installé sous Windows) propriété de SORABOX et mis à la disposition du Client afin de lui permettre notamment de : (i) sauvegarder ses fichiers de manière chiffrée, (ii) les mettre à jour régulièrement, (iii) les stocker sur les serveurs de SORABOX, (iv) d'y accéder et (v) les restaurer si besoin est.

« **SRXBACKUP** » : désigne le service de sauvegarde à distance édité, exploité et fourni par SORABOX.

« **Pack** » : ensemble des services fournis par la société SORABOX dont la liste et la description sont disponibles sur le site Internet www.sorabox.com.

« **Poste de travail** » (en anglais « Workstation ») : désigne un ordinateur à usage personnel ou professionnel.

« **Serveur** » (en anglais : « Server ») : désigne un ordinateur hébergeant un service applicatif et possédant une grande quantité d'espace disque où sont déposés des fichiers. Les utilisateurs peuvent ensuite les récupérer au moyen d'un protocole de partage de fichier.

« **Serveur SORABOX** » : désigne les serveurs d'hébergement alloués à SORABOX et destinés à stocker les fichiers transmis par le Client au travers du Service SRXBACKUP.

« **Espace Client** » : désigne la console d'administration du Client accessible depuis l'adresse <http://datasave1.sorabox.com> lui permettant de modifier son profil client, de gérer ses commandes, d'administrer ses comptes et de contacter le support technique.

3. OBJET

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Client bénéficie du Service SRXBACKUP et bénéficie d'une licence d'utilisation, non cessible et non exclusive, sur le Logiciel SRXBACKUP et ses modules annexes.

4. CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES

Les présentes Conditions Générales sont présentées en langue française. Elles ont vocation à s'appliquer de façon exclusive entre SORABOX et le Client souhaitant bénéficier du Service.

Les présentes Conditions Générales pouvant faire l'objet de modifications, les conditions applicables sont celles en vigueur et accessibles sur le site Internet www.sorabox.com à la date de souscription au service par le Client.

5. ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES

La souscription au Service implique l'acceptation sans restrictions ni réserves des présentes Conditions Générales. Toute utilisation du Service emporte de plein droit l'application des présentes Conditions Générales.

6. DOCUMENTS CONTRACTUELS

La relation contractuelle entre SORABOX et le Client est régie, par ordre décroissant, par :

- (i) les présentes Conditions Générales ;
- (ii) les éventuelles conditions particulières rattachées aux offres proposées par SORABOX ;
- (iii) le contrat de location du produit

En cas de contradiction entre une ou plusieurs dispositions figurant dans l'un des documents ci dessus, le document de rang supérieur prévaut. Il est expressément convenu que tout autre document non expressément cité ci-dessus n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager le Prestataire.

7. SOUSCRIPTION ET ADHESION AU SERVICE

7.1 : Conditions préalables à la souscription au Service

S'il s'agit d'une personne physique ou morale souhaitant souscrire au Service à titre professionnel, le Client déclare être titulaire d'un numéro d'identification INSEE et/ou SIREN en cours de validité.

7.2 : Modalités d'adhésion au Service

Le Service est accessible seulement après souscription d'un contrat auprès de SORABOX.

7.3 : Durée du contrat d'abonnement et droit de résiliation

Les Conditions Générales entreront en vigueur à la date de réception du 1^{er} règlement relatif au service souscrit par le Client, décrivant les Prestations considérées aux fins des présentes, et ce, pour une durée déterminée dans le Bon de commande et prévue à l'article 7.3.2 des présentes.

Les Présentes Conditions Générales sont reconductibles tacitement, chacune des parties pouvant y mettre fin moyennant un préavis de trois (3) mois signifié à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception suivant les modalités indiquées à l'article 18.2 des présentes.

7.3.1 : Durées d'abonnements possibles

Le contrat d'abonnement au Service est conclu pour une durée déterminée qui ne peut être inférieure à **douze (12) mois**. SORABOX déterminera la durée pour laquelle le client souscrit au Service pour une période pouvant aller de **douze (12) à quarante-huit (48) mois**.

8. PAIEMENT DE L'ABONNEMENT

Les moyens de paiement accepté par SORABOX sont les suivants :

- (ii) Virement bancaire,
- (iii) Chèque bancaire (France uniquement),
- (iv) Prélèvement bancaire (France uniquement),

9. PRIX

Les prix d'abonnement au Service dépendent de l'offre choisie par le Client. Un tableau tarifaire est disponible en consultant le service commercial de SORABOX.

Les prix sont indiqués en euros, hors taxes. Chaque commande est payable en euros.

Le prix de l'abonnement souscrit par le Client est celui indiqué sur son contrat.

Le Client reconnaît et accepte que le montant de l'abonnement ne prend en compte ni le coût des télécommunications, permettant l'accès au Service en ligne, ni les autres coûts éventuels de connexion à l'Internet qui restent à la charge du Client, en totalité.

SORABOX se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment.

Il n'y aura pas d'augmentation de tarif durant la période contractuelle.

10. OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

D'une manière générale, le Prestataire est tenu à une **obligation de moyens** sauf en ce qui concerne la restitution des données stockées qui constitue **une obligation de résultat** dans la mesure où le Client tient bien toutes ses obligations, exception faite des comptes Démo où le prestataire n'est tenu à aucune obligation de résultat.

10.1 : Stockage des données informatiques

Les données hébergées sur le Serveur SORABOX sont chiffrées avec une clé de 256 Bits (Code PIN de cryptage) dont seul le Client est détenteur et responsable.

SORABOX s'engage à effectuer l'hébergement des données informatiques envoyées par le Client à l'aide du Logiciel SRXBACKUP sur son Serveur et à en assurer la sécurité dans leur état de collecte.

SORABOX s'engage à disposer de deux copies identiques des fichiers chiffrés envoyés par le Client.

10.2 : Restitution des données informatiques

SORABOX s'engage à restituer les fichiers présents sur ses serveurs dans l'état où le Client les a envoyés, sauf si le Client a perdu le Code PIN de cryptage desdits fichiers et qu'il n'a pas communiqué ce code à SORABOX, et/ou s'il a effacé volontairement lesdits fichiers de son compte et/ou s'il ne les a pas transférés dans sa liste de fichiers à sauvegarder et/ou si lesdits fichiers n'ont pas été transférés sur les serveurs de SORABOX pour quelque motif que ce soit par le Client sans que ce dernier ait pris contact au préalable auprès de SORABOX pour l'informer d'un éventuel dysfonctionnement.

Le Client reconnaît et accepte qu'il peut à tout moment récupérer tout ou partie de ses données informatiques de manière autonome à l'aide du Logiciel SRXBACKUP.

SORABOX peut réaliser la restitution des données du Client par l'intermédiaire de tout support physique contre facturation d'un forfait de 299 € HT (Hors coût du media). Un devis sera établi pour chaque demande qui devra être validé par le Client et renvoyer à SORABOX.

10.3 : Dispositions spécifiques relative avec une licence Démo,

Le Client a bien pris connaissance qu'un compte Démo ne donne lieu à aucune obligation de la part de SORABOX et demeure utilisé par le Client à ses risques et périls. Un compte Démo ne doit pas être utilisé pour sauvegarder des données sensibles mais uniquement des données considérées par le Client comme sans valeur.

Un compte Démo est automatiquement supprimé à son échéance s'il n'est pas prolongé par le Client.

11. OBLIGATIONS DU CLIENT

Les obligations mises à la charge du Client constituent des obligations impératives, dont le respect conditionne directement et totalement la bonne exécution par SORABOX de ses obligations.

En cas de manquement à une quelconque de ses obligations par le Client, la responsabilité de SORABOX ne pourra être engagée à quelque titre que se soit.

11.1 : Informations relatives au Client

Le Client s'engage à fournir des informations justes et sincères lors de la souscription de son abonnement.

Le Client s'engage à prévenir SORABOX de tout changement concernant ses informations et sera seul responsable des éventuels dysfonctionnements qui pourraient résulter d'informations erronées.

A cet égard, le Client doit disposer d'une adresse de courrier électronique et postale valide et en parfait état de fonctionnement.

En cas de changement de ses informations, le Client devra en informer SORABOX par courrier électronique, télécopie ou lettre simple, ou en les modifiant directement dans son Espace Client.

11.2 : Identifiant et mot de passe du Client

En souscrivant un abonnement auprès de SORABOX, le Client se verra attribuer un Identifiant et un mot de passe strictement personnels qu'il s'engage à conserver confidentiels. Le Client enregistré est seul autorisé à utiliser et accéder au Service à l'aide de cet Identifiant et ce mot de passe.

Tout accès au Service avec les Identifiant et mot de passe du Client est réputé avoir été effectué par ce dernier. L'accès au Service s'effectue sous la seule responsabilité du Client.

Il appartient au Client en cas de perte, de vol ou de tout acte frauduleux à l'égard de son Identifiant et mot de passe d'en informer dans les meilleurs délais SORABOX et de justifier à cette occasion de son identité par tous moyens.

A réception de cette notification écrite dûment justifiée, SORABOX procédera à la modification de l'Identifiant et du mot de passe du Client. Durant ce laps de temps, le Client demeure responsable de l'utilisation du Service qui pourrait être faite avec son Identifiant et son mot de passe.

11.3 : Code PIN de cryptage du Client

Afin de garantir le bon fonctionnement du Service, le Client s'engage à conserver personnellement son Code PIN de cryptage.

A cet égard, le Client reconnaît et accepte qu'il soit seul détenteur du code PIN de cryptage qui lui aura été attribuée pour la sécurisation de ses données.

Dans le cas où le Client ne souhaiterait pas confier une copie de son code PIN de cryptage au Prestataire, le Client reconnaît et accepte qu'en cas de perte du code PIN de cryptage, le Prestataire ne pourra pas techniquement le restituer au Client et par voie de conséquence procéder à la récupération de ses données.

A cet égard, le Prestataire ne saurait être tenu pour responsable d'une quelconque manière que ce soit en cas de perte des données du Client.

11.4 : Engagements du Client

Le Client fait son affaire personnelle de la mise en place des moyens informatiques et de télécommunication nécessaire à l'accès au Service. Le Client reconnaît, à cet effet, avoir été suffisamment informé de la configuration minimale préconisée et des modalités liées à l'utilisation du Service.

En particulier, le Client conserve à sa charge le coût d'acquisition, de mise en place et de maintenance des moyens informatiques de télécommunication nécessaires à l'accès au Service (connexion Internet).

Afin de garantir le bon fonctionnement du Service, le Client s'engage à :

(i) Installer le Logiciel SRX BACKUP sur un ordinateur personnel sous environnement processeurs Intel ou compatible, munis d'un système d'exploitation mis à jour de Windows XP SP2, VISTA, 2000, 2000, 2008, 2003 SERVER (en fonction de l'offre souscrite).

(ii) Posséder une connexion Internet sur le poste informatique où est installé le Logiciel SRXBackup.

(iii) Installer un logiciel de protection anti-virus sur son ordinateur personnel et veiller à mettre à jour fréquemment la dernière version disponible de celui-ci.

(iv) Installer et utiliser la dernière version du Logiciel SRXBACKUP

(v) Mettre à jour la liste des fichiers et dossiers qu'il souhaite sauvegarder dans le Logiciel SRXBackup et vérifier la bonne exécution des différentes sauvegardes automatiques ou manuelles; et, en l'occurrence, faire usage du Logiciel SRXBACKUP comme un outil de sauvegarde et non comme un outil de substitution à un ou plusieurs disque(s) dur(s).

(vi) Informer le Prestataire, par lettre simple et/ou courrier électronique, de tout dysfonctionnement, détérioration du service ou l'un des éléments constitutifs qu'il pourrait constater.

(vii) Utiliser uniquement la version du Logiciel SRXBACKUP correspondante au pack auquel il aura souscrit.

11.5 : Sécurité des fichiers du Client

Le Client est seul responsable de la gestion et de la préservation de la confidentialité de ses fichiers et s'engage à prendre toute mesure utile pour en assurer la parfaite sécurité.

Le Client est informé que SORABOX n'est pas en position d'estimer avec précision les pertes et dommages que le Client pourrait subir du fait du dysfonctionnement du Service ou de tout autre manquement de la part de SORABOX. A cet égard, le Client est informé qu'il peut souscrire à ses frais l'assurance appropriée, s'il souhaite être indemnisé pour tout dommage ou perte qu'il pourrait subir (si et seulement si le Client a bien tenu toutes ses obligations indiquées dans l'article 11.1), en sus de la couverture de l'assurance souscrite par SORABOX, conformément aux dispositions du présent Article 15.

11.6 : Suivi de sauvegarde des fichiers du Client

Le Client est seul responsable de la configuration et du suivi des sauvegardes de ses fichiers qu'il réalise via le service SORABOX sur les serveurs SORABOX.

Le Client est informé que SORABOX n'est pas tenue de la vérification du suivi des sauvegardes des fichiers du Client sur le Serveur.

Cette vérification relève donc de la vigilance et de la responsabilité du Client.

11.7 : Intégrité du Service SRX BACKUP

Lors de toute utilisation du Service SORABOX, le Client s'engage à ne pas enfreindre la réglementation française ou internationale.

De manière générale, le Client s'engage à ne pas pénétrer et/ou tenter de pénétrer de manière illicite dans les systèmes informatiques de SORABOX ou tenter de le faire.

En cas de manquement du Client à l'une quelconque de ses obligations telles que visée à l'article 11 ci-dessus, SORABOX se réserve le droit, sans préavis et sans mise en demeure, de (i) suspendre le service SORABOX, (ii) supprimer toutes informations susceptibles de contrevenir aux règlements susvisés et (iii) procéder à la fermeture du compte du Client dans les conditions définies à l'article 20 des présentes Conditions Générales.

12. DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

12.1 : Signes distinctifs SORABOX :

La dénomination SORABOX ou toute partie du site Internet www.sorabox.com sont protégés par des droits de propriété intellectuelle à titre de marque, dénomination sociale, nom commercial, enseigne et titre du Logiciel SRXBACKUP.

A ce titre, et conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle, seule l'utilisation pour un usage privé sous réserve de dispositions différentes voire plus restrictives du Code de la propriété intellectuelle, est autorisée.

A aucun moment ces éléments ne peuvent être reproduits, copiés, vendus ou exploités pour des raisons commerciales sans une autorisation préalable expresse et écrite de la part de SORABOX.

12.2 : Logiciel SRX BACKUP :

La mise à disposition du Logiciel SRXBACKUP n'emporte nullement cession des droits de propriété intellectuelle attachés audit logiciel et sur l'un quelconque de ses éléments, y compris la documentation y associée, lesquels demeurent la propriété exclusive de SORABOX.

Le Client s'engage à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, ou par l'intermédiaire de tiers, aux droits de propriété intellectuelle des produits et services de SORABOX.

Notamment, le Client s'interdit toute reproduction, représentation, adaptation, modification, transformation, décompilation, ingénierie inverse, analyse fonctionnelle ou arrangement du Logiciel SRXBACKUP, pour quelque raison que ce soit.

De même, le Client s'interdit la transcription et à la traduction dans d'autres langages de programmation du Logiciel SRXBACKUP ou de sa modification même partielle.

Le Client s'interdit d'utiliser les services de SORABOX à d'autres fins que celles décrites aux présentes Conditions Générales, et notamment de l'exporter, de l'utiliser à l'extérieur du territoire français, et plus généralement de le mettre à disposition de tiers.

Le Client s'engage à maintenir en bon état et à respecter, toutes les mentions de propriété, de copyright, de marque, nom commercial, titre qui pourraient figurer sur le Logiciel SRXBACKUP ou son éventuelle nouvelle version, y compris sur la documentation associée.

13. GARANTIES – RESPONSABILITE – FORCE MAJEURE

13.1 : Garanties

SORABOX s'efforcera d'offrir au Client la meilleure disponibilité possible d'accès au service. Cette garantie ne saurait s'entendre d'une garantie absolue, en termes de disponibilité ou de performance, compte tenu de la structure du réseau Internet et de l'afflux, à certaines heures, des utilisateurs.

Si au cours de l'abonnement, SORABOX était amenée à prendre des mesures de sauvegarde ou de correction de ses dispositifs, permettant l'accès au contenu du Service en ligne, SORABOX s'engage à en informer le Client par correspondance électronique, dans un délai de 8 heures, avant la date prévue, pour opérer lesdites mesures.

SORABOX ne fournit aucune garantie expresse ou implicite, y compris et sans que cette énumération ne soit limitative les garanties afférentes à la qualité et la compatibilité du Service à un usage spécifique, et à la non violation des règles d'utilisation du Service par le Client.

SORABOX n'est pas responsable du contenu des fichiers et données sauvegardés et stockés par le Client sur son Serveur.

SORABOX ne garantit pas que (i) le Service répondra parfaitement aux attentes du Client (ii) le service sera ininterrompu, opportun, sûrs ou dépourvus de toute erreur (iii) les résultats qui peuvent être obtenus en utilisant le Service seront fiables (iv) et que les défauts dans le Logiciel utilisé, s'il en existe, feront l'objet d'une correction.

D'autre part, aucun conseil et aucune information, qu'ils soient oraux ou écrits, obtenus par le Client de SORABOX ou lors de l'utilisation du Service ne sont susceptibles de créer des garanties non expressément prévues par le présent accord.

13.2 : Limitation de responsabilité

Conformément à la réglementation en vigueur, SORABOX, ses employés, ou ses fournisseurs de services ne peuvent être tenus pour responsables de tout dommage direct ou indirect en ce y compris notamment les pertes de données

SARL SORABOX : Z.A. Toussaint Castros – 6-8 Rue Diamant - 33185 Le Haillan

Tel : 05.56.36.73.49 Fax : 05 56 55 04 92

Email : contact@sorabox.com -Web : www.Sorabox.com

ou toute autre perte de biens incorporels pouvant survenir (i) du fait de l'utilisation ou au contraire de l'impossibilité d'utiliser le Service, (ii) suite à un accès non autorisé au Service, (iii) suite à une déclaration ou à la conduite d'un tiers sur le Service et (iv) toutes autres questions en rapport avec le Service.

Le Client détient seul la possibilité de choisir ou non d'enregistrer ses fichiers, de les conserver ou de les détruire, et assume la seule responsabilité de ses choix.

Le Client reconnaît expressément, utiliser le service de télésauvegarde SORABOX et le Logiciel SRXBackup, sous sa seule responsabilité exclusive.

Le Client est seul responsable de l'installation et/ ou mise à jour du Logiciel SRXBACKUP ainsi que de toutes difficultés résultant de cette installation et/ ou mise à jour.

Toute action dirigée contre le Client par un tiers constitue un préjudice indirect et par conséquent n'ouvre pas droit à réparation.

En cas de réclamation relative à un dysfonctionnement ou sinistre, le Client devra en informer SORABOX par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quarante-huit (48) heures ouvrées suivant la date où il aura eu connaissance du dysfonctionnement ou du sinistre.

En cas de dommages directs ou indirects (tels que notamment préjudice commercial, perte d'exploitation, perte de clientèle, perte de fichiers et/ou de données, trouble commercial quelconque, perte de bénéfice, perte d'image de marque, perte de preuve, accès par un tiers non autorisé au Service, défaillance du système de sécurité, de mise à jour, de stockage et de chiffrement des informations contenues dans les fichiers et/ ou d'information) subis par le Client, la responsabilité du Prestataire ne pourra être que de la perte d'une chance d'amoinrir les effets du sinistre, la prestation objet des présentes ne dispensant pas le Client, s'il le souhaite, de souscrire une assurance adaptée aux risques informatiques dont il souhaite prémunir son entreprise, notamment en cas de perte de données informatiques.

Toutefois si la responsabilité de SORABOX était retenue, de convention expresse, il est convenu que l'obligation à réparation serait limitée au montant de la redevance annuelle de l'abonnement du Client.

13.3 : Force Majeure

La responsabilité de l'une ou l'autre des parties ne pourra être recherchée si l'exécution de l'une de ses obligations est empêchée ou retardée en raison d'un cas de force majeure tel que définie par la jurisprudence des Tribunaux français et notamment les catastrophes naturelles, incendies, dysfonctionnement ou interruption du réseau de télécommunications ou du réseau électrique.

En cas de survenance d'un tel événement, le contrat sera suspendu pendant un délai de trente (30) jours à compter de la survenance dudit cas de force majeure. Au cours de cette période, les parties acceptent d'engager des discussions pour trouver une solution alternative.

Si après quinze (15) jours de discussions, les parties ne trouvaient pas d'issue, le contrat serait alors résolu ou résilié de plein droit, sans qu'aucune indemnité ne soit due.

14. DISPOSITION RELATIVE AU CONTENU STOCKE SUR LES SERVEURS

SORABOX assurant une simple prestation de stockage et de restitution de données informatiques sauvegardées préalablement chiffrées par le Client seul détenteur du Code PIN de cryptage, le Prestataire n'ayant pas connaissance du contenu même des fichiers et ne connaissant que leurs dénominations, l'abonné déclare être le seul et unique responsable des données qu'il stocke.

La responsabilité de SORABOX ne pourra donc en aucun cas être recherchée au titre des données stockées, le Client s'engageant à le garantir et le relever indemne contre toute réclamation de quelque nature qui pourrait lui être adressée relativement auxdites données.

Le Client reconnaît ainsi que SORABOX ne faisant que stocker des fichiers cryptés dont elle ignore l'intégrité, il ne saurait être tenu pour responsable de ces derniers, et dégage donc SORABOX de toute responsabilité en ce domaine.

En outre, dans le cas où le Client utiliserait le service de SORABOX pour sauvegarder et stocker sur le Serveur de SORABOX, des fichiers au contenu illicite et/ou (i) portant atteinte à la dignité humaine (incitation à la haine raciale, images, vidéos ou contenu à caractère pédopornographique, etc.) (ii) portant atteinte aux droits de

propriété intellectuels de tiers (fichiers musicaux, films, photographies piratés) son compte sera fermé et son abonnement résilié sans qu'il ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation pécuniaire.

En cas de poursuite judiciaire mise en œuvre en raison du contenu stocké par le Client sur le Serveur de SORABOX, par l'intermédiaire du Service SR BACKUP, le Client reconnaît et accepte qu'il assume pleinement et entièrement la responsabilité dudit contenu dégageant de ce fait toute responsabilité à la charge de SORABOX.

15. ASSURANCE

SORABOX déclare avoir souscrit un contrat d'assurance auprès de la société HISCOX couvrant à hauteur de 150.000 € - cent cinquante milles Euros - (limite par sinistre et par année d'assurance) les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle encourues à l'occasion de son activité de fourniture d'un "service de sauvegarde et stockage de fichiers informatiques à distance par Internet" (sauf Canada et Etats-Unis).

16. LIMITATION DU TRAFIC CLIENT

Aucune limitation de trafic pour l'utilisation du Service SRXBackup n'est prise à l'égard du client

17. INFORMATIONS A CARACTERE PERSONNEL

17.1 : Données personnelles

Les informations qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement et à l'exécution de ses demandes.

SORABOX s'engage à protéger les données personnelles du Client. Toutes les données personnelles le concernant que SORABOX a recueillies sont traitées avec la plus stricte confidentialité, conformément aux dispositions de la loi relative à l'Informatique, aux fichiers et aux Libertés du 6 janvier 1978, telle que modifiée par la Loi du 6 août 2004.

Conformément aux dispositions des articles 38, 39, 40, 41 et 42 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose à tout moment, d'un droit d'accès et de rectification ou d'opposition aux données personnelles le concernant.

Il lui suffit, pour ce faire de contacter SORABOX (en indiquant ses noms, prénom, adresse et mail) par courrier recommandé à ; **SORABOX SARL – 6-8 rue Diamant – 33185 Le Haillan.**

17.2 : Mesures de sécurité

SORABOX s'engage à prendre toutes mesures raisonnables pour protéger les données à caractère personnel du Client, recueillies ou traitées par ses soins.

18. RESILIATION

18.1 : SORABOX se réserve le droit de mettre fin, par tout moyen, au contrat d'abonnement du Client à n'importe quel moment et sans préavis, et ce, en cas de : (i) non-paiement par le Client du prix de son abonnement, (ii) manquement par le Client aux conditions d'utilisation du Service (iii) et plus généralement pour toute autre raison mettant en péril la société SORABOX et la qualité de son Service sans aucune indemnité financière. Cette résiliation du contrat d'abonnement par SORABOX entraînera la suppression définitive, irrévocable et immédiate des données informatiques du Client hébergées sur les Serveurs mis à disposition par SORABOX.

18.2 : Le Client pourra faire valoir la résiliation des présentes Conditions Générales, à la fin de son contrat, moyennant un préavis de trois (3) mois signifié à SORABOX par lettre recommandée avec accusé de réception.

Si passer le délai de 3 mois, le contrat sera prolongé par tacite reconduction de 12 mois.

19. DISPOSITIONS DIVERSES

19.1 : Intégralité du contrat

Les présentes Conditions Générales expriment l'intégralité des obligations des parties.

Aucune Condition Générale ou spécifique, figurant dans les documents envoyés ou remis par les parties, ne pourra s'intégrer aux présentes.

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie, à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

19.2 : Non validité partielle

Dans l'hypothèse où une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions Générales seraient considérées comme nulles, réputées non écrites ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée et resteront pleinement applicables, sauf si la ou les stipulations non valides présentaient un caractère substantiel et que leur disparition remettrait en cause l'équilibre contractuel.

19.3 : Titres

En cas de difficultés d'interprétation entre l'un des titres figurant en tête des clauses, et l'une des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

20. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes Conditions Générales sont soumises à la loi française.

En cas de litige et à défaut d'accord amiable entre les parties, compétence expresse est donnée aux tribunaux du ressort de la cour d'appel de BORDEAUX, nonobstant pluralités de défendeur ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence, les procédures conservatoires, en référé ou sur requête.